

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2025

DE L'ASSOCIATION « LES AMIS D'ALFRED RENAUDIN »

Mardi 18 février 2025 à 14h30 – salle des fêtes de Val-et-Châtillon

1) Accueil du président et ouverture de l'assemblée générale :

Le président, M. Olivier BENA, accueille à la salle des fêtes de Val-et-Châtillon les membres de l'association et les personnalités présentes, notamment M. Philippe ARNOULD, maire de Saint-Sauveur et président de la Comcom de Vezouze en Piémont et M. Thierry CULMET, maire de Val-et-Châtillon.

Après vérification, le quorum de **45** est atteint car **38** pouvoirs ont été transmis et **19** membres étaient présents.

L'assemblée générale peut donc en vertu des statuts se tenir. L'association comptait **90** membres en 2024, effectif en baisse suite à la démission d'adhérents. Le président excuse les adhérents absents qui ont donné un pouvoir, notamment M. Henri HARD, vice-président, Mme Josiane TALLOTTE, secrétaire et MM. Jean-Luc MICHEL et Régis CHOMEL, membres du C.A..

Le président remercie la Municipalité de Val-et-Châtillon pour le prêt de la salle des fêtes pour l'assemblée générale et les conférences ouvertes gratuitement au grand public. De même, le président souligne le confort apporté par l'installation de stores permettant d'occulter les fenêtres et permettant une meilleure projection des diaporamas au cours des conférences.

Le président félicite les communes, qui s'engagent dans l'art et la culture autour des artistes lorrains comme Cirey, Fenneviller ...

Le président remercie l'ensemble du Comité d'Administration pour tout le travail qui est fait et pour le soutien constant dans tous les projets proposés mais également les adhérents pour leur présence régulière aux différentes manifestations (conférences/ ateliers/ sorties) programmées par l'association.

2) Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de 2024 :

Une lecture est donnée du P.V. de l'A.G. du 29 février 2024 qui s'est tenue à Val-et-Châtillon. Ce document se trouve sur le site internet de la commune de Val-et-Châtillon. Il a été transmis par courriel ou par courrier aux adhérents, ainsi qu'à M. le Maire de Val-et-Châtillon. A l'unanimité, l'assemblée l'approuve.

3) Rapport moral et d'activités de l'année 2024 :

Le président donne ensuite lecture du rapport moral d'activités de l'année 2024 :

- 29 février : salle des fêtes – Val-et-Châtillon – Assemblée générale ordinaire de l'association et élection du C.A.
- 9 mars : salle des fêtes – Val-et-Châtillon – 15h – conférence de M. Dominique LACORDE, historien, sur « *L'artiste multi-cartes oublié, Pierre-Dié MALLET* ».

- 27 avril : Maison de la forêt – St Sauveur – 13h30-18h30 – atelier aquarelle animé par Thierry MARIE – 11 participants. Gratuit pour les participants.
- 4 mai : salle des fêtes – Val-et-Châtillon – 15h – conférence de Mme Dorine TRAON, étudiante en Master d’histoire de l’art, « **Trésors cachés : carnets de croquis des frères Jules et Léon Voirin** ».
- 1er juin : Sortie « **Sur les traces d’Alfred Renaudin** » à Nancy au cœur de l’Art Nouveau – visite du Musée de l’Ecole de Nancy, du quartier Nancy-Thermal et de la Villa Majorelle. 22 participants.
- 27 juillet : Maison de la Forêt – St Sauveur – après-midi – atelier poterie pour 11 enfants autour de la Phryge, personnage emblématique des J.O de Paris 2024.
- 6 octobre : Maison de la Forêt – St Sauveur – 15h : conférence « **Léon BAROTTE, peintre des arbres** » et exposition de quelques toiles.
- 16 novembre : à l’occasion du 80^{ème} anniversaire de la disparition d’Alfred Renaudin, conférence « **Alfred Renaudin, les couleurs de la Lorraine** » donnée par Olivier BENA à la salle des fêtes de Val-et-Châtillon.
- Travail en cours sur Albert HOREL, Marcel CORRETTE, Edmond-Marie PETITJEAN (maître de Renaudin décédé en 1925) et autres, entrepris par le président afin de monter une conférence.
- Volonté de mettre en œuvre une salle muséale si possible au château de Lunéville, possédant une trentaine d’œuvres.
- Liens avec les commissaires-priseurs/particuliers dans la vente d’œuvres d’Alfred Renaudin. La liste des ventes n’est pas redonnée si ce n’est « **La rade du port de Malaga (Espagne)** » a été adjugée 9 000 € en février 2024 lors de la traditionnelle vente lorraine à Metz chez Est Enchères.

L’association en elle-même adhère à une association : les Amis du Château de Lunéville et de son Musée. Les Amis d’Alfred Renaudin sont membres du Comité d’Histoire Régionale (Grand Est).

Le président rappelle l’urgence culturelle sur notre secteur par le fait que les conférences sont gratuites et ouvertes à tous. Au final, même avec des orateurs de grande qualité, le public ne semble pas intéressé hormis les membres de l’association.

Poursuite de la recherche des œuvres de Renaudin chez des particuliers et dans les hôtels de vente. Les adhérents reçoivent par courriel les informations en relation avec la vente d’œuvres par des commissaires-priseurs ou des particuliers. De petits trésors sortent de temps à autre !

En plus : *éditer des brochures ou tout document se rapportant à sa vie et à son œuvre.*

- Mise à jour de la page internet de l’association sur le site de la mairie de Val-et-Châtillon. Tous nos remerciements aux secrétaires de mairie. Informations relayées par la Comcom (Internet, programme papier et tableau interactif).
- Mise à jour de la page Facebook de l’association (plus de 220 followers actuellement): <https://www.facebook.com/amisalfredrenaudin/>
- Diverses publications d’articles dans L’Est Républicain, Le Républicain Lorrain, Vosges Matin (Raon) et la Montagne (Brioude).
- Contact de particuliers à l’association pour des renseignements. Un dossier d’information est envoyé également lors de ces prises de contact pour mieux faire connaître l’association.
- Participation au site de M. Robert LETERRIER : www.artlorrain.com répertoriant les ventes aux enchères des œuvres d’artistes lorrains.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

4) Rapport financier de l'année 2024 suivi du rapport des vérificateurs aux comptes :

Mme Josiane EHRLE, trésorière de l'association, donne lecture de la comptabilité de l'association pour l'année 2024.

TOTAL au 31/12/2023 : 738,68 €

TOTAL au 31/12/2024: 1 079,38 €

Solde positif de : + 340,70 €

L'association n'a pas demandé de subvention à la Municipalité de Val-et-Châtillon depuis 2020 et n'en demandera pas en 2025. Le prêt de la salle des fêtes constitue déjà une aide appréciable. Le président remercie la Comcom pour le lien fort établi avec la Maison de la Forêt, véritable outil à cultiver par le tissu associatif de la Comcom.

Le président rappelle aussi que l'association est reconnue d'utilité générale. Ainsi, tout don se voit attribuer un reçu fiscal pour déduction à 66 %. Pour 2024, il y a eu **970 €** de dons.

L'assemblée donne quitus à l'unanimité après l'intervention de M. Roger CORNIBE, vérificateur aux comptes titulaire. Des applaudissements nourris viennent remercier le travail comptable de Mme EHRLE et de M. CORNIBE.

5) Election des vérificateurs aux comptes pour l'année 2025:

A l'unanimité, Mme Marie-Pierre CHAROLET est nommée vérificatrice aux comptes titulaire et Mme Françoise ETIENNE, vérificatrice aux comptes suppléante. Le président remercie à nouveau M. Roger CORNIBE pour son implication et sa fidélité à ce poste durant plusieurs années.

6) Election des membres du Conseil d'Administration :

Le C.A. de l'association se compose actuellement de 6 membres et est élu pour 2 ans. La précédente élection s'est tenue en 2024. Le Comité se compose ainsi : **Olivier BENA, président, Henri HARD, vice-président, Josiane TALLOTTE, secrétaire, Josiane EHRLE, trésorière, Jean-Luc MICHEL et Régis CHOMEL, membres.**

Le président rappelle aussi que l'organisation d'un verre de l'amitié à l'issue des conférences sera conditionnée par la présence de membres pour y pourvoir. La charge de travail pour organiser un événement nécessite de l'aide pour que tout se passe au mieux et satisfasse un maximum de participants. Un grand merci à Jacqueline HARD qui assure toujours avec brio la 2^{ème} partie de nos rencontres.

De même, le président informe l'assemblée, que depuis plusieurs années, à chaque manifestation dans la salle, Mme Nathalie ARNAUD réalise une heure de ménage, payée par le président lui-même, afin de soulager le C.A. de cette tâche. Il n'y a donc aucun souci de propreté sachant que cette dernière est la co-déléguée municipale à la gestion de la salle des fêtes.

Afin d'entretenir la tombe d'Alfred Renaudin, l'association étudie la possibilité de faire intervenir une micro-entreprise.

7) Projets pour 2025 :

Le président développe le programme prévu pour 2025, susceptible d'évoluer au gré du temps :

18 janvier : conférence de Lylian ETIENNE, doctorant en histoire contemporaine, sur « **Les arts décoratifs féminins à Nancy – 1890-1914** » – salle des fêtes de Val-et-Châtillon.

18 février : assemblée générale ordinaire de l'association – salle des fêtes de Val-et-Châtillon.

5 avri : conférence de Catherine BOURDIEU, maîtresse de conférences à l'Université de Metz, sur « **Jules Bastien-Lepage** » - – salle des fêtes de Val-et-Châtillon.

12 avril : après-midi « **Poteries printanières** » - atelier de poterie pour 12 enfants animé par Régine LEHNER – Maison de la Forêt

24 mai : après-midi « **Cyanotype** » - atelier pour 12 adultes animé par Françoise ETIENNE – Maison de la Forêt.

28 juin : sortie « **Sur les traces d'Alfred Renaudin** » à Commercy : visite du château Stanislas, repas au restaurant « le Fer à cheval », visite de l'exposition consacrée à Adrien RECOUVREUR et guidée par le commissaire de l'exposition Benoit SÛR et visite du musée de la céramique. Le président distribue le programme aux personnes présentes. Date limite d'inscription fixée au 14 juin.

11 octobre : 15h - conférence « **Le Peintre et la Forêt** » animée par Thierry MARIE, professeur de dessin et d'aquarelle.

8) Fixation de la cotisation pour l'année 2026 :

Pour 2025, le C.A. propose le maintien de la cotisation de 10 €. L'assemblée vote la proposition à l'unanimité. Un courrier sera transmis début janvier 2026. Les dons sont à faire sur un chèque à part pour simplifier la comptabilité. Les reçus fiscaux seront transmis par voie postale.

9) Intervention de la présidente d'honneur, Mme Elisabeth THOMAS :

Mme Elisabeth THOMAS remercie l'association et son président pour tout le travail effectué rendant mémoire à son grand-père, disparu il y a 80 ans. Elle sera présente à Commercy lors de la sortie de juin 2025. Elle vient de faire adhérer les deux arrière-petits-enfants d'Alfred Renaudin, Jade et Louis, en attente du numéro 3 prévu pour cette année.

10) Intervention de M. Thierry CULMET, maire de Val-et-Châtillon :

Monsieur le Maire s'excuse auprès de l'association de n'avoir pu assister les années précédentes à l'assemblée générale, retenu par son travail. En retraite depuis un an et demi, il pourra venir plus fréquemment aux réunions.

Il félicite l'association pour le rapport d'activités présenté. La salle des fêtes est prêtée gratuitement pour les activités qui permettent de faire vivre le village.

La galerie du Musée du Textile est idéale pour accueillir une éventuelle exposition de peinture. Il termine en évoquant la journée du 6 avril qui rendra hommage au père Charles UMBRICHT. Il ajoute une anecdote en lien avec la publication d'articles de presse relatant la vente de toiles, mais qui ne rend pas la commune plus riche !

11) Intervention de M. Philippe ARNOULD, président de la Comcom :

A son habitude, le Président a félicité l'association pour ses actions de valorisation du territoire. Il engage une réflexion sur l'attractivité des événements culturels comme les conférences gratuites de l'association ou autres sur notre secteur. Il envisage la création d'un groupe de réflexion autour de la culture et son développement à destination des scolaires.

A l'issue des interventions et des questions diverses, le président clôt l'assemblée générale et invite les adhérents à partager le verre de l'amitié. Les fines bulles ont été offertes par Mme Josiane TALLOTTE.

Le présent P.V. est transmis par courriel ou par courrier aux adhérents de l'association ainsi qu'aux personnalités présentes ou excusées.